

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT**

**Objet : Tarifs 2023 de prestations commercialisées par l'Office de Tourisme : Escape
Game La Perle du Bassin**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 juin 2023

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Sandra PEIGNON, Conseillère municipale déléguée au tourisme
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal,
- Michel CARRARA, La Coccinelle
- Dominique POIRIER, ATGM
- Vincent HAUSSEGUY, Cocci'Vélos
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan

Absents excusés :

- Ludovic DUCOURAU - donne procuration à Xavier PARIS
- Kevin LANGLADE - donne procuration à Jean-Pierre PETIT
- Olivier PAINCHAULT - donne procuration à Sandra PEIGNON
- Arnaud QUENOUILLE - donne procuration à Michel CARRARA
- Grégory DEBORD

L'Office de Tourisme souhaite vendre l'Escape Game La Perle du Bassin sur la base des tarifs suivants, identiques à la Maison de l'Huître :

- | | |
|--|-----------------------------|
| - Table escape game La Perle du Bassin 2 personnes : | 40,00 € TTC la table |
| - Table escape game La Perle du Bassin 3 personnes : | 55,00 € TTC la table |
| - Table escape game La Perle du Bassin 4 à 6 personnes : | 70,00 € TTC la table |
| - Personne supplémentaire * : | 16,00 € TTC la table |

(*) Ce tarif s'appliquera aux personnes ayant réservé et réglé une table 2 ou 3 personnes et se présentant le jour de l'Escape Game avec une personne supplémentaire.

Cette prestation est assujettie à un taux de TVA de 20%

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :



- Valider ces tarifs 2023
- Accepter la commercialisation de ce produit dans la régie de recettes et d'avances de l'Office de Tourisme.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT